

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12
Fax. 02.40.55.52.24

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 avril 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-et-un

Le 26 avril à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle l'Asphodèle, sous la présidence de M. Sébastien CROSSOUARD, maire,

Date de convocation : 21 avril 2021

ETAIENT PRÉSENTS : Sébastien CROSSOUARD - Laurent VETU - Stéphanie BELOEIL - Dominique DAUFFY - Marie-France JOLY - Bérangère ROBIN - Marlène GEORGET - Anthony MICHEL - Cédric PAUVERT - Nathalie TROCHU - Philippe RIGAUX - Daisy BERANGER - Guillaume GRIPPAY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Clément BESSON (arrivé à 21h40) - David MÉNARD

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Mme Nathalie TROCHU a été désignée secrétaire de séance.

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

Le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

A la suite du renouvellement du conseil municipal,

L'assemblée est invitée à procéder à la désignation d'un correspondant défense chargé de la sensibilisation des administrés aux questions de défense ;

Après en avoir délibéré, est désigné par l'assemblée à l'unanimité pour représenter la commune :

❖ Délégué titulaire : Dominique DAUFFY

3. Projet Une Famille Un Toit : Validation de la convention de partenariat

Par délibération 18-04-05 du 23 avril 2018, la commune a fait l'acquisition partielle d'un bâtiment et des parcelles ZC 30 et 61,

Dans le cadre de la politique d'accueil de la commune aux fins de créer les conditions nécessaires à l'émergence de projets d'habitat, et redynamiser un centre bourg, de rénover du patrimoine rural, la commune envisage de mettre à la disposition d'UFUT 44, une longère sise Les Vorajoux pour la réalisation de 5 logements à destination de personnes vieillissantes.

Il convient donc de définir les modalités de la mise en œuvre de la mission de réhabilitation de la longère et notamment en affiner les éléments techniques, juridiques et financiers du projet avec UFUT 44 et l'ensemble des partenaires mobilisables.

Après lecture de la convention par Mme Marie-France JOLY, Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de procéder à la validation de la convention de partenariat qui prendra effet à compter de sa signature et se terminera à la date de la signature du bail emphytéotique entre la commune et UFUT 44.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ❖ de valider la convention de partenariat avec UFUT 44 pour la création de 5 logements sise les Vorajoux telle qu'elle est annexée à la présente délibération
- ❖ de donner mandat à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention.

4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU LOTISSEMENT DE LA CENSIVE

Considérant la délibération 20-09-04 du 21 septembre 2020 validant le projet de l'extension du lotissement de la Censive,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que notre commune est éligible à l'aide « Fonds communes rurales » dans le cadre de l'aide de soutien aux territoires 2020-2026. Cette aide concerne les communes dont la population moyenne est inférieure à 1500 habitants sur les années 2017 – 2018 et 2019 (au sens DGF). Le Conseil départemental accompagne les opérations communales concourant à l'équipement, au cadre de vie et à l'attractivité de la commune.

Monsieur le Maire propose donc de solliciter auprès du département une subvention au titre de l'aide « soutien aux territoires – Fonds communes rurales » pour le financement de l'extension du lotissement de la Censive dont le coût des travaux est évalué à **286 788,00 €** réparti de la façon suivante :

DÉPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant	%
Études loi sur l'eau et faune flore	3 700,00			
Assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conception, architecte urbaniste	4 000,00			
Maîtrise d'œuvre opération 14 lots	10 000,00			
Acquisitions				
Travaux	234 938,00	Département	229 430,00	80
Mobilier				
Liaisons douces, mobilier, espaces plantés, parvis	51 850,00	Maître d'ouvrage	57 358,00	20
Total	286 788, 00	Total	286 788,00	100

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

❖ de donner mandat à Monsieur le Maire pour solliciter l'aide du Conseil départemental pouvant être allouée dans le cadre du soutien aux territoires 2020-2026 – Fonds communes rurales pour le financement de l'extension du lotissement de la Censive.

5. DERNIERES DECISIONS : DIA

DIA 4, rue des Bleuets : La commune renonce à son droit de préemption.

DIA 1, rue Tartifume : La commune renonce à son droit de préemption.

6. DERNIERES DECISIONS : SEDI SIGN'ENSEIGNE - EPRB

SDI Sign'ENSEIGNE :

- Par délibération 18-12-03 en date du 17 décembre 2018, la commune a fait l'acquisition de panneaux d'affichage auprès de la commune de PUCEUL. Le marquage adhésif a donc été refait pour un montant de 837,00 € TTC.
- Extension du Lotissement de la Censive : Deux panneaux de commercialisation ont été installés pour un montant de 642,00 € TTC.

EPRB : signature d'un devis de 278,10 € TTC pour le changement de la VMC de la Boulangerie

7. AFFAIRES DIVERSES

Arrivée de Clément BESSON

Élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021

Étant donné qu'il s'agit d'une double élection et compte-tenu de la nécessité de tenir compte des contraintes sanitaires demandées par la Préfecture, il a été décidé de déplacer le bureau de vote à la salle l'Asphodèle, 4 rue du Don.

Lecture d'un courrier reçu le 23 avril 2021 de M. et Mme Antoine FAGUER concernant l'achat d'un chemin. Par délibération 20-01-15 du 27 janvier 2020, la municipalité avait répondu favorablement pour la cession de la portion de chemin sollicitée soit environ 100 m². En réponse au courrier reçu le 4 juin 2020 M. et Mme FAGUER souhaitent soit renoncer à l'acquisition de la portion, soit acheter la totalité du chemin.

Lecture d'un mail reçu de l'association Grand-Auverné Environnement : Une rencontre a été programmée avec les membres de l'Association.

École : Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion a eu lieu avec le Directeur Diocésain, le Directeur de l'école et le président OGEC afin d'évoquer la prochaine rentrée scolaire.

Espace Artisanal des Ardoisières : A la demande de trois locataires, une réflexion est menée afin d'évaluer le prix de vente des locaux. Le service des Domaines a été contacté.

Commission bâtiments communaux voirie : Une Commission est prévue le 29 mai 2021 afin d'évaluer l'état des routes et des chemins.

OIS : Mme Bérangère ROBIN informe les élus qu'une réunion est prévue le jeudi 6 mai à 19h30 à la Salle du Bosquet à Issé.

Séance levée à 22h40

A Le Grand-Auverné, le 30 avril 2021

Le Maire,

Sébastien CROSSOUARD